

Formation de base aux Techniques d'Explicitation - Offre n° 520239

Cette formation permet d'accéder à une partie de **certification C2ATAE Certificat d'aptitude aux techniques d'accompagnement par l'explicitation** (compétences 1 et 2 du domaine de compétence 1) sur demande au GREX après la formation et selon les modalités proposées par le GREX de Pierre VERMESCH.

Dates de la formation : les 4 et 5 avril et 22, 23 et 24 mai 2019-

Durée : 30 heures

Lieu : Locaux d'INFORIM Méditerranée - Léo Lagrange - 29 chemin de Dassargues - Lunel (34). Entre Nîmes et Montpellier.

Public : Toute professionnel ayant besoin de recueillir des informations sur l'activité de son interlocuteur : formateurs, enseignants, éducateurs,, chercheurs, tuteurs, accompagnateurs VAE ou de bilans de compétences, coachs,, thérapeutes...

Objectifs de formation

Acquérir les bases des techniques et postures d'explicitation pour :

- S'informer et aider l'interlocuteur à s'informer sur ce qu'il a fait et comment il l'a fait
- Favoriser et provoquer la prise de conscience
- Faire émerger les compétences et connaissances réellement mises en œuvres dans l'activité.
- Expérimenter les techniques d'aide à l'explicitation pour les intégrer à sa pratique.

Objectifs pédagogiques

- Mettre en place les conditions de l'explicitation
- Intégrer un accord postural et verbal avec l'interviewé
- Mener une observation et une écoute interprétatives
- Formuler les questions qui permettent l'explicitation
- Repérer et trier les informations verbalisées pour mieux guider l'entretien
- Faire décrire finement le déroulement d'une activité réellement passée
- Approfondir le questionnement en lien avec l'objectif de l'entretien
- Réguler l'entretien.

Contenu de la formation

- La spécificité et les buts de l'explicitation
- Les conditions éthiques, déontologiques
- La mise en place des conditions de l'explicitation
 - notions de contrats (attelage, communication)
 - position d'évocation (ou "de parole incarnée") avec ses observables
 - notion de mémoire passive et mémoire abstraite
- Le guidage vers l'évocation
 - choix d'un moment singulier du vécu
 - le fil chronologique
 - domaines de verbalisation,
 - facettes du vécu
 - satellites de l'action,
 - structure de l'action,
- Le questionnement en explicitation :
 - questions et relances pour documenter l'action
 - questions ouvertes, non inductives, vides de sens
 - reformulations
- Les couches de vécu
- Le prise de conscience : le réfléchissement / conscience en acte (J.Piaget)
- La posture permettant l'expression de la subjectivité
- Le processus d'émergence et réflexion rationnelle (Expliciter / Expliquer)

Travail d'Intersession : les stagiaires doivent réaliser un entretien d'explicitation et l'envoyer à la formatrice dans les délais pour évaluation formative.

Méthode pédagogique

- Exposés théoriques et apports des outils et techniques propres au questionnement d'explicitation.
- La formation est expérientielle et réflexive; mise en situation réelle d'entretien suivie d'un feed-back en grand groupe. Les participants sont invités à expérimenter tour à tour les positions d'interviewer (B), d'interviewé (A) et d'observateur (C).

Formatrices

Claudine MARTINEZ, chercheuse et formatrice habilitée par le GREX de Pierre VERMERSCH, depuis 1995, assistée de Sylvie BOUSQUET, formatrice-pédagogue diplômé du titre FRP du CAFOC, en cours d'habilitation par le GREX.

Evaluation

A la fin de la formation, chaque stagiaire procède à une auto-évaluation à l'aide d'une grille de critères qui lui est fournie. Son travail d'intersession (Entretien de deux pages) est évalué par la formatrice.

Attestation : Une attestation de présence en formation est délivrée en fin de formation.

Certification

Les personnes qui demanderont la certification devront :

1. En faire la demande par mail accompagnée du dossier composé de la retranscription écrite et commentée d'un entretien d'explicitation, avec en pièce jointe le fichier audio de l'entretien.
2. Un accusé de réception lui est transmis, ainsi que le rappel de la procédure de certification
3. Le dossier est transmis à un binôme d'évaluateurs, qui transmet son analyse à la commission de certification
4. La commission de certification, sur la base des éléments transmis par le binôme d'évaluateurs, octroie ou non la certification
5. Une attestation d'octroi de certification, signée par le président de la commission de certification, est transmise au candidat ou une réponse circonstanciée soulignant les manques en cas de refus.



Pepi Morena
Formation

165, rue Clair Soleil -34160 St Geniès des Mourgues

06 61 40 76 20

pepimorenaformation@gmail.com

pepimorenaformation.com

SIRET : 381 479 708 000 53

Code APE : 5911B

Organisme de formation déclaré

sous le n°: 91 34 07 987 34

